



Yamaska

Volume 19 - Numéro 9

Octobre 2023

Soirée Halloween

Samedi 28 octobre
Salle Léo-Thérroux
18h00 à Minuit
avec votre déguisement

Salles effrayantes

D.J.

Cantine

Surprises



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairese@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

François Martin (Poste # 2)	450 808-2024
fmartinec@hotmail.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
laternaux.328@gmail.com	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Sylvie Viens	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	Poste 3

Pour information générale: info@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489 Poste 2

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
20 octobre 2023

Prochaine parution :
1^{er} novembre 2023

Mot de la Mairesse



Voici le texte que j'ai livré lors de l'inauguration de l'École Yamaska, le 15 septembre dernier...

Bonjour à tous,

M. Le Ministre Bernard Drainville,

M. Le Député, Jean-Bernard Émond,

M. Christian Lacourse, Directeur général du Centre de Services scolaire de Sorel-Tracy,

Mme Annie Marcotte, directrice de l'École Yamaska,

Mme Geneviève Dontigny, directrice qui était en poste lors de la construction de l'école.

Les membres du conseil municipal de Yamaska et la directrice générale, Mme Sylvie Viens,

Je salue également tous les professeurs, les intervenants scolaires, les élèves et les parents, ici présents, qui assistent aujourd'hui, à ce bel événement tant espéré.

Aujourd'hui est un moment marquant dans l'histoire de notre communauté, un moment attendu avec impatience depuis 2011 et je dirais, même bien avant, car je me souviens très bien, de l'époque où j'étais présidente du Comité d'école alors que mes deux filles qui ont, aujourd'hui, plus de 40 ans, étaient des élèves au primaire et que nous discussions déjà de l'enjeu de la sécurité aux abords du pavillon St-Gabriel, situé près de la descente du pont, côté Est, juste avant une courbe très prononcée et dangereuse.

L'agrandissement tant souhaité de notre école démontre que les autorités gouvernementales ont reconnu l'importance de la sécurité pour nos jeunes élèves qui fréquentaient alors, le Pavillon St-Gabriel.

En 2011, Mme Johanne Lépine, alors membre du Conseil d'établissement et conseillère municipale, avait travaillé à élaborer un dossier afin de présenter une demande conjointe école-municipalité pour réunir les deux bâtiments en un seul lieu, plus sécuritaire. Pour appuyer cette demande, la municipalité a acquis, en 2012, une propriété permettant l'agrandissement de l'école.

Le dossier a dû être présenté, à plusieurs reprises depuis, jusqu'en mai 2019, où je recevais un coup de fil de notre député, M. Jean-Bernard Émond, qui m'apprenait, à ma grande joie, que le projet de réunification de l'école avait, enfin, été sélectionné.

Nous voici donc, enfin réunis, aujourd'hui, quatre ans plus tard, devant cette magnifique école construite avec les standards de qualité permettant à nos jeunes élèves de bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage et nous sommes très fiers du résultat. Cet investissement gouvernemental incite les petites familles à venir s'installer dans notre belle municipalité dynamique, où il fait bon vivre. Déjà, plusieurs nouvelles résidences ont été construites, ces derniers mois, et des promoteurs immobiliers nous présentent des projets domiciliaires pour les prochaines années. La construction de cette école est, assurément, un atout pour attirer des nouveaux résidents chez-nous.

Finalement, je répéterai ce que j'avais déclaré, lors de l'annonce officielle de la construction, en présence des élèves, des parents et de M. Émond, en fin d'année scolaire 2019.... Le message livré était qu'il faut toujours croire en ses rêves et ne jamais renoncer à les réaliser et ça reste le meilleur message de persévérance à transmettre à nos jeunes!

Merci à tous!

Diane De Tonnancourt

Mairesse de Yamaska



Nouvelles du Conseil municipal de septembre 2023

- ◆ Assemblée de consultation publique – règlement RY-75-2015-03 modifiant le règlement de construction;
- ◆ Dépôt de la liste des déboursés du mois et des comptes à payer ;
- ◆ Dépôt – états comparatifs ;
- ◆ Adoption du règlement RY-2023-103 relatif au crédit de taxe concernant la revitalisation de certains secteurs;
- ◆ Adoption du règlement RY-75-2015-03 amendant le règlement numéro RY-75-2015 intitulé règlement de construction afin de modifier le type de fondation autorisé pour la construction d'une résidence;
- ◆ Responsable gérance des cartes de crédit – Desjardins;
- ◆ Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada;
- ◆ Mandat - services juridiques - Municonseil avocats ;
- ◆ Vente de terrains – à M. Pascal Nault – signataires autorisés ;
- ◆ Embauche de M. Benoît Champigny à titre de journaliste;
- ◆ Demande – programme d'aide à la voirie locale – volet soutien – chemin des Corbeaux et le rang du Petit Chenal ;
- ◆ Érosion – Île-du-Domaine Ouest – travaux correctifs - mandat;
- ◆ Ministère de la Sécurité publique – poursuite suite au refus de la demande de révision – inondation 2016 dossier no 6359 Pointe du Nord-Est ;
- ◆ Autorisation de paiement – Travaux d'aqueduc près du pont Camille-Parenteau – Décompte progressif #1;
- ◆ Nouveau développement – appellation « Place Hervieux »;
- ◆ Mandat Municonseil avocats – préparation d'un règlement sur les ententes relatives aux travaux, d'une entente relative aux travaux municipaux et préparation d'un règlement d'emprunt et d'une clause de tarification - promoteur (Mme Micheline Forcier) - développement résidentiel – rue du Docteur-Migneault.

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur par téléphone 450 789-2489 (poste 2) ou par courriel : permis@yamaska.ca.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la Commission de la protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.



AVIS PUBLIC – PROMULGATION



Avis d'entrée en vigueur du règlement suivant :

Règlement no RY-2023-102 relatif à la démolition d'immeubles abrogeant RY-2023-101

Avis est, par la présente, donné par la soussignée,

Qu'il y a eu avis de motion du règlement à la séance du 6 juin 2023.

Que le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le projet de règlement ci-haut identifié à la séance du 6 juin 2023.

Que l'avis public de l'assemblée de consultation a été donné le 7 juin 2023.

Que le conseil a tenu l'assemblée de consultation publique sur le règlement le 11 juillet 2023 à 20h.

Que la MRC de Pierre-De Saurel a émis le certificat de conformité régionale conformément aux exigences de la Loi en date du 24 août 2023.

Que ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Yamaska, ce 25^e jour du mois d'août 2023

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière

Soyez attentifs à la **vaccination antigrippale** qui aura lieu au début du mois de novembre à la salle Léo-Théroux... Il y aura plus de détails dans l'Info d'Est en Ouest du mois de novembre.



****Club de Scrabble****

Le club de Scrabble se réunira dès le 28 septembre, un *jeudi sur deux* de 13h30 à 15h30

au Centre communautaire situé au 137, rue Principale.

Si vous avez envie de jouer avec les mots ...

si vous voulez vous amuser en groupe...

Apportez votre jeu et votre dictionnaire si vous en avez ...



Pour vous inscrire ou pour information: Francine Péliissier au 450 789-2916
ou par courriel: f.pelissier@hotmail.com



Dès le 20 décembre, retrouvez-nous au 450, boulevard Poliquin à Sorel-Tracy
Aux Promenades de Sorel, local 650, situé près du Walmart

Profitez du transport collectif pour vous déplacer vers :

- Massueville
- Saint-Aimé
- Saint-David
- Sainte-Anne-de-Sorel
- Sainte-Victoire-de-Sorel
- Saint-Gérard-Majella
- Saint-Joseph-de-Sorel
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Saint-Roch-de-Richelieu
- Sorel-Tracy
- Yamaska



Coût

- Entre 3,50 \$ et 8,25 \$ par déplacement
- Tarifs réduits pour étudiants et personnes âgées de 65 ans et plus

Fonctionnement

- Obtenir sa carte de membre :
 - Présentez-vous à nos bureaux
- ou
- Téléphonez pour réserver un transport qui ira vous chercher

Dans les 2 cas, vous aurez besoin de présenter une pièce d'identité.



450 743-3336 ou 1 833 703-3336



Suivez-nous sur Facebook!

OFFRE D'EMPLOI pour l'arrosage de la patinoire

Nous recherchons un(e) candidat(e) pour l'arrosage de la patinoire. Toutes personnes intéressées peuvent contacter le bureau municipal au 450 789-2489 ou par courriel info@yamaska.ca.



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2024 RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Yamaska que le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Yamaska, pour le premier exercice financier du rôle triennal 2024-2025-2026, débutant le 1^{er} janvier 2024, a été déposé à mon bureau le 6 septembre 2023.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 100, rue Guilbault pendant les heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

POUR ÊTRE RECEVABLE, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ◆ Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- ◆ Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

- ◆ Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- ◆ Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 349-22 de la MRC de Pierre-De Saurel et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Yamaska, ce 6^{ème} jour du mois de septembre 2023.

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière

Vente-débaras

Les citoyens de la Municipalité de Yamaska sont invités à effectuer une vente-débaras les **7 et 8 octobre** sans permis.

Notez qu'en cas de pluie, les ventes-débaras seront remises à la fin de semaine suivante.

Pour les ventes-débaras organisées sur le territoire de la Municipalité et se tenant à toutes autres dates que celles mentionnées précédemment, le responsable de la vente-débaras doit se procurer un permis au bureau municipal.



ABRI TEMPORAIRE

Selon le règlement municipal RY-79-2015, article 5.7, il est accepté de monter un abri d'hiver (style Tempo) à compter du **1^{er} octobre** et le démantèlement doit se faire au plus tard le 15 mai.



LUMINAIRES DÉFECTUEUX

Si vous voyez une lumière de rue défectueuse, veuillez noter le numéro civique de la propriété la plus près et communiquez cette information à la municipalité au 450 789-2489.



**LA PROPRETÉ À YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!**



ALERTES MUNICIPALES

**INSCRIVEZ-VOUS,
C'EST GRATUIT!**

Recevez les alertes municipales
où vous le désirez, selon
vos besoins



collectes
domestiques



avis d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



déneigement



indice
de feu

et plus encore!

INSCRIVEZ-VOUS

yamaska.alertesmunicipales.com

450 789-2489

**LIGNE D'INTERVENTION
24/24 H**

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca Suivez-nous sur Facebook

Entretien ménager... fini les produits toxiques... Atelier Do it Yourself

Mercredi 18 octobre 2023

De 19h à 21h

Pavillon communautaire au 100, rue Guilbault

40\$/personne

Tout le matériel sera fourni

Inscription obligatoire: loisirs@yamaska.ca ... les places sont limitées

Païement exact en argent comptant au bureau municipal



Politique de remboursement des frais pour activités sportives



Le Conseil municipal a adopté par sa résolution numéro 2018-11-265, la Politique de remboursement des frais pour les activités sportives pour encourager la participation des jeunes âgés de 17 ans et moins à ces activités. L'aide financière sera offerte sous forme de remboursement partiel après une inscription à des cours ou à des activités qui ne sont pas offerts à Yamaska.



La Municipalité remboursera les frais d'inscription jusqu'à concurrence de 100\$ par enfant de 17 ans et moins comme suit :

- ⇒ 1^{er} enfant : remboursement d'un montant de 25\$;
- ⇒ 2^e enfant : remboursement de 25%;
- ⇒ 3^e enfant : remboursement de 50%.



La période de référence pour l'application de cette politique est du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Toute demande doit être faite au plus tard le 1^{er} novembre 2023.

Les activités admissibles sont les suivantes : hockey, patinage, natation et soccer. La famille souhaitant soumettre une demande doit compléter le formulaire de remboursement des frais de non-résident. Toute demande de remboursement des frais de non-résident doit être accompagnée des pièces justificatives.

La municipalité de Yamaska émettra un chèque par famille, une fois par année, en décembre.

Vous retrouverez l'entièreté de la Politique de remboursement des frais pour activités sportives sur le site yamaska.ca, sous l'onglet «Activités»

Plus de plus amples renseignements, veuillez communiquer au bureau municipal au 450 789-2489

RETOUR SUR LE BINGO

Le jeudi 24 août dernier, s'est tenu, à la salle Léo-Théroux, le bingo Afeas auquel près de 200 personnes y prenaient part. De sincères remerciements s'adressent à tous les participants d'ici et d'ailleurs. Un merci particulier va aux généreux bénévoles pour leur dévouement et collaboration. **Gratitude et reconnaissance sont pour la Municipalité de Yamaska qui n'hésite jamais à nous prêter la salle et accessoires. Votre Afeas l'apprécie vraiment!!!**



Des centaines de dollars ont été distribués et une fois de plus, nous avons reçu une commandite, au montant de **100\$ de madame Julie Letendre**. Elle travaille pour l'agence immobilière Sutton, à titre de courtier immobilier résidentiel. Vous pouvez la rejoindre au 450 517-0977 ou julieletendre@sutton.com. Merci Julie pour ta contribution et collaboration au bingo de l'Afeas Yamaska!

BIENVENUE MESDAMES

C'est un beau bonheur de vous informer que la famille de l'Afeas Yamaska s'est agrandie avec l'adhésion de nouvelles membres : Mesdames Suzanne Cardin, Guylaine Cardin, Rita Thibault et Guylaine Cormier. Quatre maillons se sont ajoutés à notre chaîne Afeas. Félicitations à toutes!

ACTIVITÉ D'OCTOBRE 2023

Nous avons eu moult recommandations positives de diverses Afeas. Voilà pourquoi, l'Afeas Yamaska recevra, le mercredi 18 octobre, dès 19 h au Centre communautaire, madame Carmelle Nolin, conférencière en relation d'aide. Elle travaille, également, à titre d'éducatrice spécialisée. Le titre de sa conférence est « **Moi, c'est toi, et vice versa** »! Elle nous entretiendra sur, non seulement, l'importance de faire attention aux mots que l'on dit et coïncidence, **le mois d'octobre est le mois de mots**, mais de nos actions, vis-à-vis soi et vis-à-vis les autres. « **Elle cite également qu'à la suite de cette conférence participative, nous verrons une tout autre réalité qui nous permettra d'être un exemple pour les autres, vers quoi nous aspirons; c'est-à-dire, l'égalité entre tous** »!



Cette activité s'adresse à toute la population et c'est une **gracieuseté de l'Afeas Yamaska**. Il est de votre devoir de confirmer votre présence à Monique 450 789-3332 ou Rachel 450 789-0224 ou Diane 450 789-2175. Il est entendu que les membres et conjoints seront conviés **par nos téléphonistes**.

NOËL AFEAS

La fête de Noël aura lieu **le dimanche 26 novembre à l'Érablière Durocher** à partir de 11h30. Plus de détails vous seront transmis dans l'édition de novembre 2023 du journal L'info d'Est en Ouest. À inscrire à votre agenda!

AUTOMNE

L'automne n'est pas une saison comme les autres. Il nous offre des paysages magnifiques et des couleurs chatoyantes. **Mettons de la couleur dans nos vies tout au long de l'année et découvrons le bonheur dans les petites choses!**

Diane Bibeau

Présidente



Café Muffin avec le Curé

Notre prochaine rencontre se tiendra au Centre communautaire de Yamaska le vendredi 20 octobre de 9h à 10h30 (accueil à 8h30). Quelle que soit votre communauté d'appartenance, je serai heureux de vous accueillir !

Votre curé *Pierre Houle*, qui vous souhaite une belle période automnale !

CLASSIQUE

Le portrait de Dorian Gray, d'Oscar Wilde

ROMAN ADULTES

Psychopompe, d'Amélie Nothomb

Laitier de nuit, d'Andreï Kourkov

La sainte paix, d'André Marois

À la croisée des chemins-T.2-Les vents contraires, de Louise Tremblay- D'Essiambre

Le Moulin du loup-T.3-Les tristes noces, de Marie-Bernadette Dupuy

Le Moulin du loup-T.4-La grotte aux fées, de Marie-Bernadette Dupuy

La villa aux étoffes-T.1-L'héritage, d'Anne Jacobs

Le quatuor des Smythe-Smith-T.2-Sortilège d'une nuit d'été, de Julia Quinn

La femme au dragon rouge, de J.R. Dos Santos

Menaces, de Danielle Steel

FAITS VÉCUS

Je ferai le tour du monde, d'Alexandra Szacka

HISTOIRE

Pierre Tremblay, laboureur, de Chantale Tremblay

DOCUMENTAIRE

Le guide de l'auto 2024, de G.Gélinas, A. Joubert et M. Lachapelle

RÉFÉRENCES

Diocèse de Nicolet 1885-1985

Saint-Marcel-de-Richelieu 1852-2002

JEUNESSE

Juliette à Boston, de Rose-Line Brasset

Journal d'un dégonflé-T.11-Double peine, de Jeff Kinney

Journal d'un dégonflé-T.12-Sauve qui peut!, de Jeff Kinney

ENFANTS

Léon le raton, Maison hantée et bonbons à volonté!, de Lucie Papineau

Mini Big, Martine la pouliche, de Richard Petit

Le biscuit doué de Jory John

Ne touche jamais un dinosaure!, de Rosie Greening

Ne touche jamais un kangourou!, Collectif

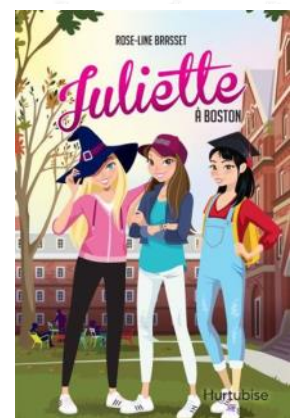
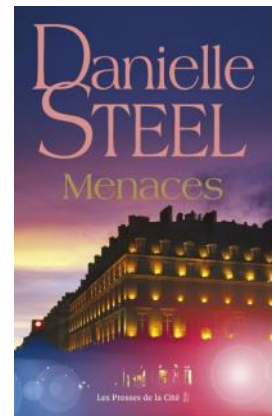
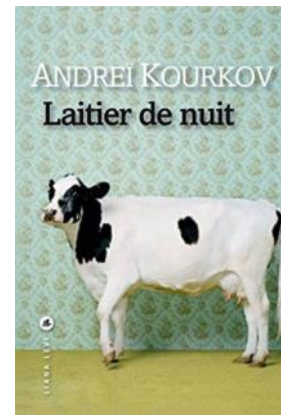
BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny

Responsable bénévole

Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*



À NOTER :

*Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter
un coupon pour le tirage d'un certificat cadeau de \$25
à la Librairie Marcel Wilkie inc.*

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MATIÈRES ACCEPTÉES

Règle générale : tout déchet d'origine domestique qui mesure plus de 1 mètre ou qui pèse plus de 25 kg pouvant être chargé manuellement par 2 employés.

- ✓ Bac roulant noir/gris/vert;
- ✓ Poubelles, contenants de déchets et 10 sacs de déchets maximums;
- ✓ Bac roulant noir/gris/vert supplémentaire avec collant autorisé par la Ville;
- ✓ Mobilier entier ou défait (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, armoire/bibliothèque, etc.);
- ✓ Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière);
- ✓ Petits appareils et petits électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.);
- ✓ Matelas, lits et sommier;
- ✓ Tapis, toile ou bâche attachée;
- ✓ Meubles et pièces de meubles (ex. : panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.);
- ✓ Toilettes, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire;
- ✓ Barbecue (sans la bonbonne);
- ✓ Vélo;
- ✓ Jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.);
- ✓ Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.);
- ✓ Spa défait en sections et pouvant être ramassées par 2 employés;
- ✓ Baril de métal vide;
- ✓ Filtre de piscine (sans sable).



COLLECTE DES ENCOMBRANTS MATIÈRES REFUSÉES

Règle générale : toute matière admissible à un ou plusieurs autres types de collecte (matières recyclables, matières organiques ou résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des encombrants. La collecte des encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets volumineux trop imposants pour être déposés dans les bacs roulants à déchets. Dans tous les cas où des items ont un potentiel de valorisation, l'écocentre local devrait être priorisé.

- ☒ Sacs de feuilles et de gazon (oranges ou transparents);
- ☒ Bacs roulants bleus et bruns;
- ☒ Déchets déposés en vrac (non ensachés), louses au sol;
- ☒ Pneus et pièces d'auto (incluant les boîtes pour camion pickup);
- ☒ Toiles de piscine, bâches ou tapis qui ne sont pas roulés en section de <5 pieds et solidement attachés;
- ☒ Armoires de cuisine et comptoir de cuisine;
- ☒ Appareils électroniques de télécommunications (ex. : télévisions, ordinateurs, imprimantes, systèmes audio et vidéo, etc.);
- ☒ Résidus domestiques dangereux (RDD) tels que la peinture, les aérosols, les néons, les bonbonnes de propane, etc.;
- ☒ Résidus de CRD (matériaux de construction, de rénovation et de démolition ou tout ce qui constitue le squelette d'une maison) tels que les planches de bois, morceaux de 2x4, panneaux de plywood, madriers, poteaux de clôtures, patio, planchers et lattes, portes, fenêtres, gypse, bardeaux d'asphalte, céramiques, vinyle, etc.;
- ☒ Objets tranchants et/ou pointus (verre, miroir, morceaux de vitre, items avec des clous apparents, etc.);
- ☒ Boîtes de carton ou autres matières recyclables (ex. : chaudières);
- ☒ Appareils réfrigérants : réfrigérateurs, congélateurs, refroidisseurs d'eau et climatiseurs;
- ☒ Branches, cèdres, troncs et billots de bois, morceaux de béton, roches, terre et tourbe;
- ☒ Déchets louses ou en vrac déposés dans des remorques;
- ☒ Items avec un moteur à essence ou contenant de l'huile (ex. : tondeuse, souffleuse, etc.).



**** **RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU** ****

Du **1^{er} septembre au 31 octobre** est le temps pour tout propriétaire de nous transmettre la lecture du compteur d'eau qui se retrouvera sur le prochain compte de taxes.

- ⇒ Veuillez retourner la feuille réponse d'ici le 31 octobre au bureau municipal ;
- ⇒ Soit par la poste ou dans la boîte extérieure, au 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0;
- ⇒ Via le formulaire en ligne sur le site yamaska.ca à l'onglet « compteur d'eau » en haut de la page;
- ⇒ Pour ce faire, il vous faudra avoir en main votre dernier compte de taxes, pour avoir le matricule de votre propriété qui sera inscrit dans le haut de la page sous AVIS D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE...

** Si votre propriété est dotée d'un compteur intelligent, vous **ne devez pas** envoyer votre lecture de compteur d'eau qui sera prise à distance par l'inspecteur.

À défaut de recevoir la lecture de la consommation de votre compteur d'eau, la consommation de l'année sera majorée de 30% et l'ajustement réel sera fait lors de la lecture suivante.



LECTURE DE LA CONSOMMATION

VOUS DEVEZ INSCRIRE TOUS LES CHIFFRES INCLUANT LE ZÉRO À LA FIN)

Nom du propriétaire : _____

Adresse de la propriété ou se trouve le compteur : _____

Numéro de téléphone: _____

Numéro de matricule (16 chiffres) (inscrit dans le haut à droite du compte de taxes):

F _____

Date de la lecture: _____

Transport scolaire & voyages spéciaux



AUTOBUS BIBEAU INC.

Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca



5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404

- Bœuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques





JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca





LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](#)



ÉCOCENTRE




Du 31 mars au 28 novembre inclusivement, l'écocentre sera ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 15.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

3145 Rue Joseph Simard, Sorel-Tracy
J3R 0E3

Octobre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mécredi	Jéudi	Véendredi	Samedi
1	2	3 Biblio (voir p 13.) Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux)	4   	5	6	7 Vente débarras
8 Vente débarras	9 Bureau municipal fermé Action de Grâce	10 Biblio	11  	12 Club Scrabble (13h à 16h)	13	14
15 Danse Age d'Or 11h à salle Léo-Théroux	16	17 Biblio	18 Atelier Do it Yourself (page 9) Afeas (page 10)   	19	20 Café muffin (page 10)	21
22	23	24 Biblio	25  	26 Club Scrabble (13h à 16h)	27	28 Activité Halloween (18h à 11h)
29	30	31 Biblio Limite pour lecture de compteur d'eau				



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.


Desjardins
 Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000